

Belgium-Liège: Energy-management services

OJ S 231/2015 28/11/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GRE-Liège

Postal address: Rue Sainte-Marie 5

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

For the attention of: Erika Honnay

E-mail: marches.renowatt@greliche.be

Telephone: +32 42246510

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.gre-liege.be/>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=220627>

Electronic access to information: <http://www.gre-liege.be/renowatt-marche-public-de-services/>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: ASBL

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de services relatif à la désignation d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour supporter le GRE-Liège dans la conclusion et la mise en œuvre de contrats de performance énergétique en province de Liège.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code BE33 Prov. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de services relatif à la désignation d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour supporter le GRE-Liège dans la conclusion et la mise en œuvre de contrats de performance énergétique en province de Liège.

II.1.6. CPV code(s)

71314200 Energy-management services, 71314300 Energy-efficiency consultancy services, 71314000 Energy and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Voir Cahier spécial des charges.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Préparation de la validation de l'engineering détaillée — niveau avant-projet définitif.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 14 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir cahier des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir cahier des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Sera exclu de l'accès au marché, le soumissionnaire visé à l'article 61 §1er de l'arrêté royal du 15.7.2011.

Le Pouvoir adjudicateur pourra exclure de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire visé à l'article 61 §2 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011.

Par la signature de leur offre, dans la mesure où elle est établie conformément au modèle d'offre figurant en annexe 1, les soumissionnaires déclarent sur l'honneur qu'ils ne se trouvent dans aucun des cas d'exclusion susvisés.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier à n'importe quel moment de la procédure si cette déclaration sur l'honneur est exacte ou si elle concorde avec la réalité, en réclamant au soumissionnaire les documents visés à l'article 61 §3.

Par le seul fait de remettre une offre, le soumissionnaire déclare comprendre qu'il ne peut aucunement revendiquer un quelconque droit de soumissionner à un marché à venir, passé en exécution des services prestés par lui et faisant l'objet du présent marché public.

Conformément aux articles 62 §1^{er} et 63 §1^{er}, le soumissionnaire joint à son offre les attestations suivantes:

— une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays concerné, dont il résulte que le soumissionnaire est en règle en matière de cotisations de sécurité sociale et de sécurité d'existence, au cours de l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date ultime pour le dépôt des offres.

Lorsqu'un tel document ou attestation n'est pas délivré(e) dans le pays concerné ou ne mentionne pas tous les cas visés, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance

— une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays concerné, dont il résulte que le soumissionnaire est en règle en matière fiscale (contributions directes et TVA), ce document devant dater de trois mois au maximum.

Lorsqu'un tel document ou attestation n'est pas délivré(e) dans le pays concerné ou ne mentionne pas tous les cas visés, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La capacité financière et économique du soumissionnaire sera établie:

— par la preuve d'une assurance de risques professionnels, pour un montant de couverture de 250 000 EUR minimum en lésions corporelles, dommages matériels et immatériels;

— par une déclaration sur le chiffre d'affaires qui devra s'élever à un minimum de 260 000 EUR sur l'année 2014 ou de minimum 200 000 EUR sur les trois premiers trimestres 2015, pour des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et le conseil dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de performance énergétique. Le pouvoir adjudicateur se réserve de demander que la déclaration soit attestée par un comptable externe pour par un réviseur d'entreprises.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire doit disposer d'une maîtrise certaine (c'est-à-dire d'une connaissance approfondie et d'expérience) des services visés dans le présent marché.

Moyens humains

La capacité technique en matière de moyens humains sera établie par la remise des documents suivants:

- preuve du fait que le soumissionnaire dispose d'un minimum de trois (3) personnes ayant une expérience de gestion de projets complexes de plus de cinq (5) ans;

Cette preuve est faite par la production des CV détaillés (diplômes, expériences, projets gérés) des personnes concernées.

- preuve (certification EVO du protocole IPMVP) du fait que le soumissionnaire dispose d'une expérience reconnue par, avec un minimum de deux personnes certifiées IPMVP.

Cette preuve est faite par la production de la certification EVO du protocole IPMVP des personnes concernées.

Projets de référence

Le soumissionnaire devra montrer une expérience reconnue dans les domaines mentionnés ci-dessous. L'ensemble de ces exigences devront être justifiées dans le chef du soumissionnaire en présentant un minimum de trois références et un maximum de dix références (en sorte que les références présentées devront nécessairement porter sur plusieurs domaines en même temps):

- deux (2) références montrant une expérience dans la négociation d'un marché public relatif à des CPEs de montants supérieurs à 5 000 000 EUR;

- trois (3) références montrant une expérience dans l'analyse des données énergétiques et patrimoniales de bâtiments à vocation d'enseignement, d'équipements sportifs et de santé, soit:

- une référence relative à un contrat reprenant plus de 50 écoles

- une référence relative à un contrat reprenant plus de 20 bâtiments sportifs

- une référence relative à un contrat reprenant un bâtiment à vocation de santé pour un minimum de 300 lits

- deux (2) références dans l'analyse et la spécification de Plans de Commissionnement (par exemple selon IEA ECBCS ANNEX 40 «Commissioning tools for improved energy performance», 2004) pour des contrats de plus de 10 000 000 EUR;

- trois (3) références prouvant l'expérience dans la spécification de données de référence permettant de bâtir des indicateurs énergétiques ajustés et, de manière générale, d'établir les ajustements tels que prévus par le protocole international de Mesure et de Vérification de la Performance énergétique (IPMVP), avec un minimum total, pour les trois (3) références combinées, de 80 Plans de Mesure et Vérification;

- trois (3) références dans la spécification, l'analyse et la validation de Plans de Mesure et de Vérification selon IPMVP.

- o Le soumissionnaire devra justifier que ces Plans de Mesure et de Vérification auront été validés, pour le compte du donneur d'ordre, par une ou plusieurs personnes certifiées EVO AEE

- o Les trois références combinées devront totaliser un minimum de 80 plans de Mesure et Vérification;

- trois (3) références en matière de simulation thermique dynamique, d'analyse de sensibilité, et de calibration de modèles par rapport à la consommation effective, à la fois pour les besoins d'analyse et de spécification que pour la mesure et vérification d'objets ne disposant pas de données de référence valides ou appropriées. Chaque référence devra comporter un bâtiment de plus de 15.000m²;

- trois (3) références en matière de systèmes de gestion documentaire, de gestion technique des bâtiments (EN ISO 16484), de calcul des économies d'énergie apportées par

l'automatisation du bâtiment (EN 15232), de la Gestion de maintenance (EN 60300, 13269, 13640, ISO 16952). Chaque référence devra comporter un bâtiment de plus de 15 000 m²;
— une (1) référence dans l'utilisation de la norme NEN2767 dans des bâtiments de plus de 15 000 m²;
— trois (3) références dans les bâtiments:
— une (1) référence en matière d'accompagnement des Services Techniques dans le milieu hospitalier pour la mise en place de procédures d'exploitation et de maintenance ainsi que des systèmes documentaires et de gestion associés pour un hôpital de plus de 300 lits,
— une (1) référence dans des bâtiments avec des contraintes scolaires reprenant un minimum de 50 bâtiments,
— une (1) référence dans les bâtiments avec des contraintes sportives (halls sportifs et piscines) pour un minimum de dix (10) bâtiments.
Minimum level(s) of standards possibly required:
Classe: N/A, Catégorie: N/A.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. -Prix global forfaitaire pour la mission (y compris l'option obligatoire). Weighting 40
2. Prix journalier pour les missions complémentaires. Weighting 10
3. Compétence et qualité de l'équipe sur la base de la présentation mentionnée dans le Cahier des Charges. Weighting 20
4. Méthodologie de travail sur la base de la note méthodologique mentionnée dans le Cahier des Charges. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

GRE-Liège-2015-43-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 28.12.2015 - 14:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.1.2016 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.1.2016 - 14:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Soumissionnaires du présent marché.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de Première Instance de Liège — Division Liège

Postal address: Place St. Lambert

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5.

Date of dispatch of this notice

25.11.2015